

Compte rendu la réunion informelle du 12 juin 2020

Chantal GOUBERT – DDFIP

Gérard JOUVE – Directeur Adjoint

Patrice BRUN pour la CGT Finances Publiques

Jean-Pierre MOISSINAC – FO Finances Publiques

Christian LARROUSSINIE – SOLIDAIRES Finances Publiques

Situation au 11 juin

Effectifs

193 agents présents

26 agents en télétravail, mais des redéploiements sont en cours

3 agents en ASA pour raison de santé

1 agent en ASA pour garde d'enfants

1 agent en quatorzaine

Sanitaire

Les mesures de protection mises en œuvre sont satisfaisantes : les agents disposent de vitres plexiglas, de masques, de gants et de gel hydroalcoolique.

Il n'y a pas d'inquiétude majeure sur l'accueil du public : les besoins complémentaires peuvent être rapidement satisfaits.

Concernant le ménage, une demande de prestation supplémentaire a été demandée à la société ONET et aux agents Berkani.

CGT Finances Publiques :

Reconnaît que ces mesures sont correctes et qu'en effet les demandes faites au dernier CHS-CT concernant les masques et les gants viennent d'être satisfaites.

Concernant le ménage : la société ONET a augmenté son temps d'intervention. Cependant l'entretien des sanitaires reste un point noir qu'il conviendra de traiter conformément aux recommandations du Secrétariat Général.

Compte tenu de la reprise quasi généralisée, il conviendra de rappeler une nouvelle fois l'ensemble des consignes et des contraintes aux agents.

Réouverture des services au Public

La CGT Finances Publiques demande si la Direction envisage d'ouvrir au public et selon quelles modalités.

Mme GOUBERT :

L'ouverture de l'accueil au public est en effet envisagée selon un schéma qui reste à préciser :

— de manière progressive ;

— de manière différenciée selon les postes et les sites ;

— l'accueil Personnalisé sur rendez-vous sera renforcé ;

— en fonction des réponses aux questionnaires transmis aux chefs de service comprenant 4 items à savoir : 1° Les conditions sanitaires d'une réouverture progressive de votre service vous semblent-elles réunies ? – En particulier, les usagers peuvent-ils être accueillis physiquement tout en respectant les règles de distanciation sociale ? Si non, quels sont vos besoins éventuels de fournitures en la matière ? – 3° Comment envisagez-vous de réguler et d'organiser le flux des usagers dans les semaines qui viennent? (affiches d'information...) – A combien estimez-vous le

flux d'usagers potentiel ?

C'est une ouverture « un peu à la carte » qui est proposée. La carte opérationnelle n'est pas complètement arrêtée.

L'idée n'est pas d'ouvrir la totalité des services le 22 juin.

Cependant la Direction locale est en attente des décisions du Directeur Général.

CGT Finances Publiques :

Compte tenu d'un flux important d'usagers attendu en cas d'ouverture, la Direction locale envisage-t-elle dans le cadre du marché national de faire appel à des agents de sécurité pour les CFP les plus importants ?

Mme GOUBERT : il n'est pas question de faire appel à ce type de prestations. Il ne s'agit pas de faire peur en pensant qu'il va y avoir un afflux massif d'usagers.

Les agents des SIP ont, durant la campagne IR qui s'achève, été extrêmement professionnels et actifs sur l'accueil téléphonique ;

Ils ont réussi à « désintoxiquer » les usagers des accueils physiques. La direction a des retours favorables de l'accueil téléphonique qui semble plus facile et qui permet de renseigner plus d'usagers.

Mme GOUBERT indique qu'il n'est pas possible de demander « en temps normal » l'ouverture des accueils physiques et de faire en sorte aujourd'hui de tenir les guichets fermés parce que la situation est compliquée.

La prochaine réunion sera l'occasion de présenter une stratégie affinée.

Pour la CGT Finances Publiques : laisser croire que les agents sont favorables à la fermeture des accueils est totalement inacceptable. La ficelle est un peu grossière. Ceux à la DDFIP du Cantal qui sont **les farouches défenseurs d'un accueil physique** de nos concitoyens ne sont sûrement pas du côté de la Direction mais bien **des agents et des Organisations Syndicales.**

N R P

À la question de Solidaires Finances Publiques et de FO de connaître l'évolution envisagée par la Direction locale sur la mise en place du NRP la **Directrice n'a pas souhaité répondre**, prétextant que pour l'instant la question n'était pas à l'ordre du jour et que le projet était toujours en sommeil.

La CGT Finances Publiques a fait remarquer à Madame GOUBERT qu'au contraire cette question est à nouveau au cœur de l'actualité DGFIP puisque programmée au prochain Comité Technique de Réseau du 18 juin et que Monsieur FOURNEL avait communiqué sur ce thème à l'ensemble des agents sur Ulysse National.

La question de l'ensemble des OS est donc légitime et la directrice ne peut l'éluder.

Mme GOUBERT :

— **La date du 1^{er} janvier 2021 n'est pas remise en question et la cible reste toujours la même**, mais soumise au feu vert de la DG ;

— **Il n'y a pas de travaux en sous-main ;**

— Le lancement du NRP se fera en association avec les agents et les cadres qui doivent être acteurs de la nouvelle organisation qui sera mise en œuvre.

Ressources Humaines

La CGT Finances Publiques réitèrent ses demandes concernant l'application de l'ordonnance sur

les congés/RTT, sur le versement de la prime Covid-19 et sur les écrêtements d'horaires variables.

Congés et RTT

Le décompte par le service RH est en voie de finalisation. Une fois prêt il sera transmis aux chefs de service pour information aux agents. À ce jour aucun prélèvement n'a été effectué.

En complément de cette information et suite à l'intervention d'une OS concernant le report des congés 2019, M. JOUVE précise que la Direction souhaite « adoucir » les choses mais qu'elle est soumise à la décision de la DG.

Prime COVID 19

Mme GOUBERT rappelle les principes d'attribution : cette prime concerne l'ensemble des agents et cadres, présents ou en télétravail qui ont fait preuve d'un investissement remarquable et d'un soutien suffisamment marqué même sur des missions qui ne leur sont pas habituellement dévolues.

À la question de savoir, à l'instar d'autres directeurs, si la Direction peut faire connaître les critères retenus localement, Mme GOUBERT répond que les arbitrages sont arrêtés et qu'elle **ne dévoilera rien**.

Vous trouverez en pièce jointe la note du 28/05/2020 du bureau RH1A qui précise les modalités de versement de cette prime.

Écrêtements

Le service des RH n'a fait aucun recensement et M. JOUVE attend là aussi les consignes de la DG.

CGT Finances Publiques : Il est totalement inacceptable que la Direction ne veuille pas répondre aux questions des agents, comme il est totalement inacceptable qu'elle n'ait toujours pas donné suite aux différents courriers de la CGT et aux décisions prises lors du dernier CHS-CT concernant l'évaluation des risques et la mise à jour du DUERP, ainsi que les recommandations du médecin de prévention et le calendrier de visite de poste.

Pour M. JOUVE cela prend beaucoup de temps et précise qu'il n'y a aucune mauvaise volonté de la part de la direction.

Tiens donc !

La prochaine réunion aura lieu le 19-06 en présentiel.

La CGT Finances Publiques demande qu'à la place de cette réunion, soit convoqué un nouveau CHS-CT.

Mme GOUBERT indique que durant la dernière période trois CHS-CT ont été convoqués.

Visiblement cela lui semble beaucoup trop.

Pourtant la situation l'exige !

Alors qu'ils ont été et sont encore mobilisés, les agents en ont ras le bol d'être victimes de ces mesures iniques : vol de leurs congés et des crédits d'heure, absence du versement de la prime, reprise à marche forcée des réformes ; ils en ont ras le bol de cette direction qui ne daigne apporter aucune réponse, pire, qui fait preuve de zèle pour appliquer ces consignes.

Avec cette Direction c'est : circulez, y'a rien à voir !